

# Conseils pour se préparer pour la fin de l'exercice financier

Voici quelques conseils d'un coordonnateur du programme Passeport pour aider les familles à se préparer à la fin de l'exercice financier (31 mars).

01.



Vérifiez votre solde : si vous n'êtes pas sûr du montant qu'il vous reste pour l'année, contactez votre coordonnateur Passeport pour le confirmer.

02.



Rassemblez vos reçus et factures non soumis : vous pouvez réclamer des dépenses antérieures s'il vous reste du financement d'un exercice précédent et que vos dépenses sont datées de cette période.

03.



Vérifiez les détails des reçus : assurez-vous que vos reçus contiennent le nom du fournisseur, les dates de service, le montant total payé et une description de l'achat. PassportONE n'accepte que les reçus détaillés.

04.



Utilisateurs de MyDirectPlan (MDP) : Vérifiez que la ligne budgétaire montre le montant restant pour cet exercice, sinon vous pourriez rencontrer une erreur lors de la soumission de vos dépenses.

05.



Confirmez l'admissibilité des dépenses : assurez-vous que les programmes, services ou articles sont admissibles avant de les acheter.

06.



Soumettez vos demandes rapidement. À la fin de l'année, PassportONE reçoit un grand nombre de soumissions, ce qui peut entraîner des retards de traitement.

## RAPPEL IMPORTANT :

Le financement du programme Passeport est automatiquement renouvelé pour le même montant au 1er avril. Il n'est pas nécessaire de signer un nouvel accord. Les agences Passeport n'envoient aucun document confirmant le montant du financement au début de l'exercice financier.

